

9e rallye national VHC "Roger FOURNIER" - 23 & 24 février 2024

A retourner accompagné obligatoirement des droits d'engagements d'un montant de 480€ (ordre Rallye de la Côte Fleurie) avant le lundi 12 février minuit (cachet de la poste faisant foi) à Stéphane DULONG - 12 Rue de Tadoussac - 14600 HONFLEUR

Réservé à l'organisation - Ne rien y inscrire !										
N° de course	<u>N° d'ordre</u>	dre Date de réception Gre		upe <u>Classe</u>		<u>Règlement</u>	<u>Vérifications</u>			
								Administrative	s Techniques	S
	Pilote			Copilote				Voiture		
Nom / Prénom :								Groupe	Classe	
Adresse :										
<u> </u>									044110	
• • • • •								<u>Marque</u>		
Code postal :								1		
<u>Ville :</u>										
Date de naissance :								<u>N</u>	<u>odèle</u>	
<u>Lieu de naissance :</u>										
N° de permis :										
<u>Délivré le :</u>								<u>Année</u>	<u>Cylindrée</u>	
Préfecture :										
<u>Nationalité :</u>										
N° de téléphone :								N° passeport	N° homologat	tion
E-mail :										
Code ASA :										
N° de licence :								N° immatricul	ation camping-ca	<u>ar</u>
Ecurie :										
N° de téléphone pendant le rallye :										
Nous concurrents, reconnaissons avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur de la FFSA et connaitre le règlement particulier de l'épreuve. Nous							Shakedown			
certifions être en possession de notre permis de conduire le jour de l'épreuve et être titulaire d'une licence en cours de validité. De part nos signatures, nous déclarons que les informations portées sur cette demande d'engagement sont sincères et véritables. Nous déclarons également que le véhicule est conforme au							Jeudi 22 février - Montant 100€ - Inscription avant le 12 février -			
règlement technique FFSA en vigueur.						Oui	Non			
Signature Pilote		Signature Copilote						Jul 1	140.11	
					Fait à					
					Le					